

PROTOCOLE COVID-19 – SALLE DE ANHEE

Bonjour à vous responsables des clubs de mini-foot.

Rem :

1. *Le club de volley ayant déjà repris ses entraînements depuis le 4 août et ,de plus, ayant son stage de volley en cours depuis le 17 jusqu'au 21 août, celui-ci est déjà au courant et applique d'ailleurs les protocoles ci-dessous.*
2. *Les clubs qui reçoivent = les clubs d'Anhée et de Neffe.*
3. *En cas d'évolution du covid-19 les protocoles seront adaptés.*

Dès la reprise des matchs de mini-foot, les protocoles suivants seront d'application stricte sous peine d'un contrôle inopiné des forces de l'ordre entraînant l'arrêt des matchs avec amende et/ou la fermeture de la buvette avec une amende sévère (750 €) pour le club sans compter le manque à gagner.

Prévoir par club : quelques chiffons (jetables dans la poubelle mais dans un sac plastique ou à récupérer dans un sac plastique pour lessive), de l'eau de javel (5 lit) , une petite réserve (0,5 lit) de gel en cas de manque pour l'appareil fixé dans le bar au profit du personnel de service, du spray alcoolique pour le ballon.

Entrée dans le complexe :

Pour tous, le port du masque est obligatoire avant d'entrer dans le complexe.

Pour tous, décontamination des mains (l'appareil est en face de la porte d'entrée).

Vestiaires et douches:

On considère que l'équipe est une bulle : le port du masque à l'intérieur des vestiaires n'est pas obligatoire.

Prévoir (= briefer l'équipe visiteuse pour que...) un responsable (soit un joueur de l'équipe ou soit un délégué) dans chaque équipe occupant un vestiaire qui sera chargé de désinfecter les bancs, porte-manteaux, poignées des portes, tablette de lavabo et lunette des toilettes côté douche (une affiche figurera dans les vestiaires rappelant les actions à faire).

La désinfection est à faire au moment où l'équipe quitte définitivement son vestiaire (fin du match) et avant l'entrée de l'équipe suivante.

Chaque club mini-foot qui reçoit mettra à disposition des clubs adverses dans les vestiaires des chiffons et de l'eau de javel.

Chaque club qui reçoit vérifie que la désinfection a bien été faite par l'équipe partante et donne l'autorisation à l'équipe suivante d'entrer dans son vestiaire (profiter du moment d'attente pour briefer l'équipe qui arrive sur ce qu'elle doit faire).

La désinfection du vestiaire arbitre est à charge du club qui reçoit.

Si on prend sa douche, le savon est obligatoire !

Salle des sports :

Le port du masque est obligatoire pour les spectateurs.

Pas de masque pour les joueurs, coach et arbitre.

Désinfection du ballon et les montants des goals à la fin de chaque match par l'équipe qui reçoit.

Buvette :

Port du massue obligatoire pour toute la clientèle durant leurs déplacements (vers la salle des sports, vers les vestiaires, vers les toilettes etc).

Port du masque obligatoire pour le personnel de service (dans le bar et dans la buvette).

Pour la clientèle, une fois à table, le masque n'est plus porté.

Dans le bar se trouvera fixé au mur un distributeur de gel hydro alcoolique pour le personnel de service. C'est de la responsabilité des clubs de vérifier qu'il ne soit pas vide. Donc prévoir par club une petite réserve de gel qu'on peut laisser dans l'armoire murale.

Des chaises ont été enlevées pour garantir la distance physique. Ne pas occuper les tables sans chaises.

En revanche les grandes (longues) tables peuvent être occupées par équipe (bulle) pour boire une verre.

Ne pas déplacer les tables ni configurer la buvette autrement.

Privilégier les commandes boissons à table pour éviter le monde au bar.

Si commande au bar, une seule personne par table (et toujours avec masque...).

Eviter les attroupements de personnes debout dans la buvette sans respect des distances, alors les envoyer dehors...

Je demande que chaque responsable de club me donne un accusé de réception de ce message sous la forme de réponse mail obligatoire suivante :

« Bien reçu. J'ai lu et compris les protocoles du Cx Sports d'Anhée que j'appliquerai ».

Bien à vous.

Philippe MARANZAN

Président Cx Sports Anhée

maranzan.ph@gmail.com

Tel: 082-61.22.18 après 19 hr.